

**Tableau 15**  
**Impôt provincial ou territorial et impôt de la partie XII.2 à payer selon le genre de fiducie, 2016 à 2020**

Genre de fiducies	2016	2017	2018	2019	2020
Fiducie testamentaire	158 863	197 435	210 120	211 132	220 415
Fiducie personnelle	175 364	136 448	194 733	119 825	142 563
Fiducie en faveur de soi-même	15 544	12 199	26 706	23 367	31 620
Fiducie déterminée	49 278	31 699	34 310	45 127	51 457
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	4 526	4 944	13 180	-	5 365
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	-	-	-	-	-
Fiducie réputée résidente	-	-	-	-	-
Fiducie d'investissement à participation unitaire	8 642	73 358	3 244	-	6 056
Organisme communautaire	-	-	-	-	-
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	1 877 289	2 396 183	1 274 959	2 573 848	3 059 330
Régime de prestations aux employés	301	194	182	116	-
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	-	-	-	-	-
Fiducie d'employés	-	-	-	-	-
Organisme à but non lucratif	1 774	1 297	957	-	1 024
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	-	-	-	-	518
REER, FERR, REEE, REEI, et CELI	905	805	1 313	-	1 918
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	-	-	-	-	-
Fiducie de santé et de bien-être	458	108	296	78	-
Fiducie de prestations à vie	364	889	606	416	-
<b>Total</b>	<b>2 298 922</b>	<b>2 858 775</b>	<b>1 764 665</b>	<b>3 060 179</b>	<b>3 542 216</b>

Notes:

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un tiret [ - ] indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les montants comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
4. Les montants sont calculés en utilisant les revenus indiqués à la ligne 82 et 83 de la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3.
5. Les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
6. Les données datent d'août 2022.
7. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
8. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite, FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite, REEE = Régime enregistré d'épargne-études, REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009, CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009, FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007, les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.